



Les ossements ont été retrouvés en septembre 2022 sur le glacier de Corbassière. POLICE CANTONALE VALAISANNE

## Les ossements humains ont été identifiés

### VAL DE BAGNES

Retrouvés sur le glacier de Corbassière, ils appartiennent à un Anglais disparu en 1974 dans le secteur du Grand-Combin.

Le 5 septembre 2022, le glacier de Corbassière, sur les hauts de la commune de Val de Bagnes, avait rechraché des ossements humains. Hier, la police a annoncé que la procédure d'identification a abouti. Il s'agit d'un Anglais disparu en 1974. L'homme avait alors 32 ans.

Les éléments retrouvés sur place ont permis d'effectuer des recoupements qui laissaient à penser qu'il pouvait s'agir d'un homme porté disparu dans le secteur du Grand-Combin le 31 décembre 1974. «Nous avons retrouvé une clé de voiture et un abonnement de ski sur lequel étaient encore visibles le nom de la station et l'année», complète Stève Léger, porte-parole de la police cantonale. Une procédure d'identification par ADN a été réalisée en

collaboration avec les services de police de Grande-Bretagne via Interpol. Celle-ci a abouti à la confirmation de l'identité du disparu.

### Fichier de disparus

C'est la police qui a découvert les ossements l'été dernier. «En matière de disparition, nous n'abandonnons jamais. Avec la fonte des glaciers et après analyse et recoupements, nous avons établi que nous avions des chances de retrouver une personne à cet endroit», expliquait alors Stève Léger. Hélicoptères par l'armée sur le glacier de Corbassière, les forces de l'ordre ont ensuite retrouvé en quelques minutes les ossements. Ceux-ci ont été prélevés et acheminés à la médecine légale qui collabore avec l'identité judiciaire de la police cantonale à dessein d'identification.

La police cantonale a un fichier de 300 personnes disparues depuis 1925, dont près de la moitié en montagne. «Ces dossiers sont constamment analysés», souligne Stève Léger, conscient que, derrière ces disparitions, il y a des familles qui attendent une réponse. **DR-ATS**

### Deux autres squelettes

Les ossements d'un alpiniste allemand avaient été découverts le 26 juillet 2022 par deux alpinistes français sur le glacier du Stockji à Zermatt. Une semaine plus tard, toujours en Valais, un deuxième squelette humain avait été retrouvé sur le glacier Chessjen, dans la région de Saas-Fee.

La fonte des glaciers provoque de plus en plus régulièrement des rejets de corps de personnes disparues depuis plusieurs dizaines d'années. En juin 2012, le glacier d'Aletsch avait rendu des ossements de trois frères disparus en 1926. En juillet 2017, le glacier de Tsanfleuron avait rendu le couple Dumoulin de Savièse, disparu le 15 août 1942.

# Des achats trop faciles pour les mineurs

**PRÉVENTION** Promotion santé Valais a mené, pour la première fois, des achats tests virtuels. Résultat: en ligne, les mineurs peuvent se fournir facilement en alcool, produits nicotinés et CBD.

PAR **SABRINA.ROH@LENOUVELLISTE.CH**

Il suffit aujourd'hui de quelques clics pour acheter de l'alcool, des cigarettes, des vaporettes ou encore du CBD. Moins plébiscitée que les achats en magasin, cette pratique a tout de même connu un réel essor depuis la pandémie de Covid-19 (+30% en trois ans), et a aussi convaincu les jeunes. Conscient de ce changement dans les habitudes des moins de 18 ans, Promotion santé Valais a effectué, en 2022, une campagne d'achats tests.

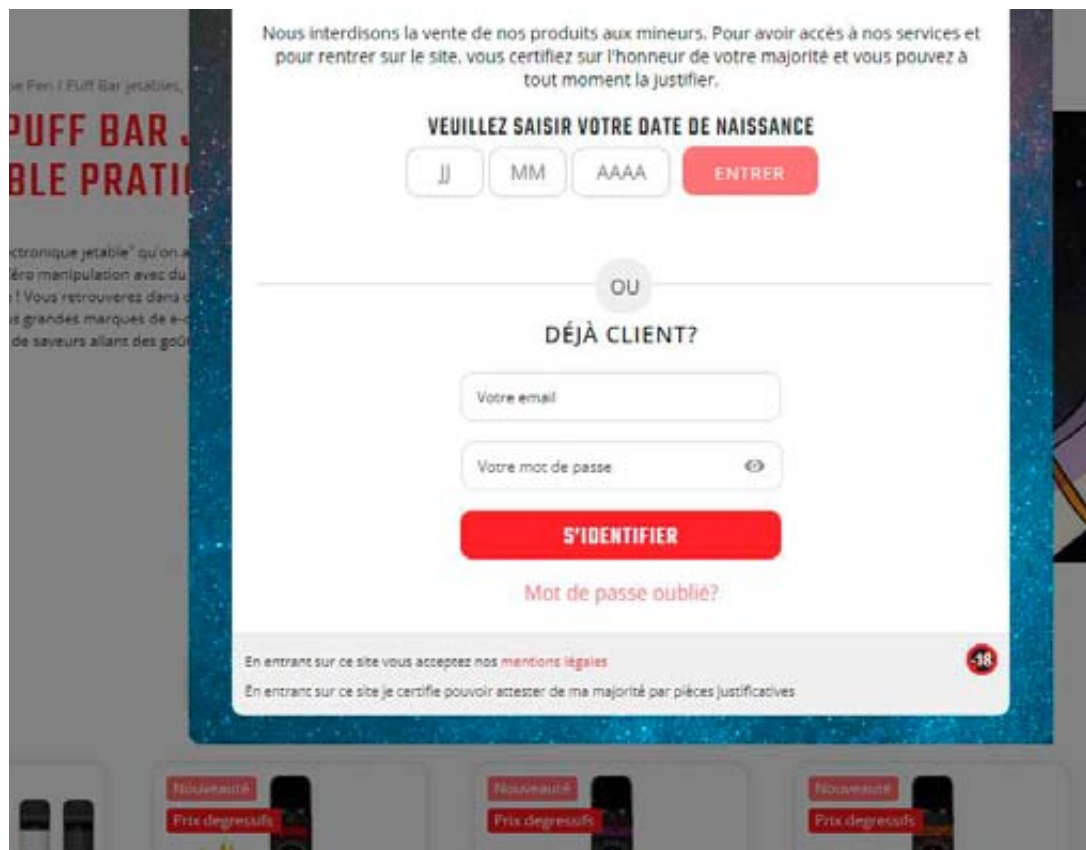
Les buts? Savoir si les mineurs peuvent acheter ces produits en ligne et quels sont les différents filtres mis en place. Le résultat est sans appel: sur 132 sites (dont 100 en Suisse), seul un a vérifié l'âge de l'acheteur via sa carte d'identité. «Le site a lui-même développé ce système. Preuve qu'un tel contrôle est possible», observe Sébastien Blanchard, responsable de projets à Promotion santé Valais.

Ce résultat ne signifie cependant pas que les autres sites ne font rien pour contrôler l'âge de leurs clients.

### Douze sites ne contrôlent pas l'âge

Le filtre le plus courant prend la forme d'une case à cocher du type «J'ai plus de 18 ans». «Là où c'est le plus efficace c'est sur la page d'accueil, avant que le jeune ait eu accès à la panoplie de produits en vente», remarque Sébastien Blanchard. Mais pour que cette technique porte ses fruits, encore faut-il que le potentiel client soit honnête.

«Comme lorsqu'on est sur le terrain, on a joué la carte de la



Sur 100 sites testés en Suisse, 12 ne contrôlaient même pas l'âge de ses potentiels clients. LE NOUVELLISTE



«On a joué la carte de la sincérité pour les achats tests en ligne.»

SÉBASTIEN BLANCHARD  
RESPONSABLE DE PROJETS  
À PROMOTION SANTÉ VALAIS

sincérité pour les achats tests en ligne», précise Sébastien Blanchard. Et les résultats dif-

férent selon le type de produit vendu. 52% des sites suisses ont refusé de vendre de l'alcool distillé aux moins de 18 ans et pour les produits nicotinés et le CBD, ce sont respectivement 81% et 75% des commerces qui ont interdit la vente aux mineurs.

A noter qu'en Suisse quinze sites ont procédé à la vente malgré une date de naissance indiquant un âge en dessous de 18 et que douze sites n'avaient même pas installé de filtre.

### Flou juridique

En Valais, l'interdiction de la vente d'alcool, de produits ni-

cotinés et de CBD aux mineurs est inscrite dans la loi. «Mais toute régulation n'est valable que si elle est mise en œuvre», rappelle Grégoire Vittoz, directeur d'Addiction Suisse. Autrement dit, des contrôles et des sanctions sont nécessaires, ce qui pose particulièrement problème en ligne, où le système de distribution est dilué. «Difficile donc de désigner un responsable», ajoute-t-il.

Pour lui, c'est désormais aux politiques de s'emparer de la problématique et d'améliorer la régulation du marché de ces produits sur internet.

### CONSTITUANTE

## La date de fin des travaux est connue

Cette fois ça y est. La date ultime des travaux de la constituante a été arrêtée. Tout se décidera le 25 avril prochain. L'avancée des débats permet au bureau central de regrouper tous les objets qui doivent encore être traités sur une seule journée.

La formulation soumise en votation populaire de la variante sur le droit de vote des étrangers sur le plan communal sera ainsi traitée avant le débat final. Et le vote final bien sûr.

### Le projet doit encore être accepté

Avant que la copie ne soit rendue au Conseil d'Etat, les 130 membres de la constituante doivent en effet accepter, à la majorité de 66 membres, le projet de nouvelle Constitution valaisanne. **NOF**

### CRANS-MONTANA

## Un local prend feu sur les pistes de la station



Un nuage de fumée a envahi la piste de ski des enfants à Crans-Montana, à proximité du golf mercredi. Vers 11 heures, les flammes se sont déclarées dans un local où étaient entreposées les batteries des motoneiges. «Une cause technique a déclenché l'incendie», précise Stève Léger, porte-parole de la police cantonale. La police municipale et le CSI de Crans-Montana ont été mobilisés. Aucun blessé n'est à déplorer. **DR**

PUBLICITÉ

Genedis

Des solutions qui inspirent  
→ la vie

Énergie et Multimédia  
genedis.ch



TÉMOIN LECTEUR